

puissant. Jugez votre prochain selon la justice.

16 Vous ne serez point parmi votre peuple ni un calomniateur public, ni un médisant secret. Vous ne ferez point d'entreprises contre le sang de votre prochain. Je suis le Seigneur.

17 Vous ne haïrez point votre frère en votre cœur, mais vous le reprendrez publiquement, de peur que vous ne péchiez vous-même sur son sujet.

18 Ne cherchez point à vous venger, et ne conservez point le souvenir de l'injure de vos citoyens. Vous aimerez votre ami comme vous-même. Je suis le Seigneur.

19 Gardez mes lois. Vous n'accouplerez point une bête domestique avec des animaux d'une autre espèce. Vous ne semez point votre champ de semence différente. Vous ne vous revêtirez point d'une robe tissée de fils différens.

20 Si un homme dort avec une femme, et abuse de celle qui était esclave et en âge d'être mariée, mais qui n'a point été rachetée à prix d'argent, et à qui on n'a point donné la liberté; ils seront battus tous deux, et ils ne mourront pas, parce que ce n'était pas une femme libre.

21 L'homme offrira au Seigneur pour sa faute un bœuf à l'entrée du tabernacle du témoignage;

22 le prêtre priera pour lui et pour son péché devant le Seigneur, et il rentrera en grâce devant le Seigneur, et son péché lui sera pardonné.

23 Lorsque vous serez entrés dans la terre que je vous ai promise, et que vous y aurez planté des arbres fruitiers, vous aurez soin de les circoncire: c'est-à-dire, que les premiers fruits qui en sortiront vous étant impurs, vous n'en mangerez point pendant trois ans.

24 La quatrième année tout leur fruit sera sanctifié et consacré à la gloire du Seigneur:

25 et la cinquième année vous en mangerez les fruits, en recueillant ce que chaque arbre aura porté. Je suis le Seigneur votre Dieu.

26 Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous n'userez point d'augures, et vous n'observerez point les songes.

27 Vous ne couperez point vos cheveux en rond: et vous ne raserez point votre barbe.

28 Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair en pleurant les morts, et vous ne ferez aucune figure ni aucune marque sur votre corps. Je suis le Seigneur.

29 Ne prostituez point votre fille, de peur que la terre ne soit souillée, et qu'elle ne soit remplie d'impicté.

30 Gardez mes jours de sabbat, et tremblez devant mon sanctuaire. Je suis le Seigneur.

31 Ne vous détournerez point de votre Dieu, pour aller chercher des magiciens, et ne consultez point les devins, de peur de vous souiller en vous adressant à eux. Je suis le Seigneur votre Dieu.

32 Levez-vous devant ceux qui ont les cheveux blancs; honorez la personne du vieillard; et craignez le Seigneur votre Dieu. Je suis le Seigneur.

33 Si un étranger habite dans votre pays, et demeure au milieu de vous, ne lui faites aucun reproche:

34 mais qu'il soit parmi vous comme s'il était né dans votre pays; et aimez-le comme vous-même: car vous avez été aussi vous-mêmes étrangers dans l'Egypte. Je suis le Seigneur votre Dieu.

35 Ne faites rien contre l'équité, ni dans les jugemens, ni dans ce qui sert de règle, ni dans les poids, ni dans les mesures.

36 Que la balance soit juste, et les poids tels qu'ils doivent être: que le boisseau soit juste, et que le setier ait sa mesure. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tirés de l'Egypte.

37 Gardez tous mes préceptes et toutes mes ordonnances, et exécutez-les. Je suis le Seigneur.

CHAPITRE XX.

Défense de l'idolâtrie et des superstitions. Impureté défendue. Obligation d'être saint.

1 Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2 Vous direz ceci aux enfans d'Israël: Si un homme d'entre les enfans d'Israël, ou des étrangers qui demeurent dans Israël, donne de ses enfans à l'idole de Moloch, qu'il soit puni de mort, et que le peuple du pays le lapide.

3 J'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il a donné de sa race à Moloch, qu'il a profané mon sanctuaire, et qu'il a souillé mon nom saint.

4 Si le peuple du pays faisant paraître de la négligence, et comme du mépris pour mon commandement, laisse aller cet homme qui aura donné de ses enfans à Moloch, et ne veut pas le tuer;

5 j'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme et sur sa famille, et je le retrancherai du milieu de son peuple, lui et tous ceux qui auront consenti à la fornication par laquelle il s'est prostitué à Moloch.

6 Si un homme se détourne de moi pour aller chercher les magiciens et les devins, et s'abandonne à eux par une espèce de fornication, il attirera sur lui l'œil de ma co-

ère, et je l'exterminerai du milieu de son peuple.

7 Sanctifiez-vous et soyez saints, parce que je suis *saint, moi qui suis* le Seigneur votre Dieu.

8 Gardez mes préceptes, et exécutez-les. Je suis le Seigneur qui vous sanctifie.

9 Que celui qui aura outragé de parole son père ou sa mère, soit puni de mort : son sang retombera sur lui, parce qu'il a outragé son père ou sa mère.

10 Si quelqu'un abuse de la femme d'un autre, et commet un adultère avec la femme de son prochain, que l'homme adultère et la femme adultère meurent tous deux.

11 Si un homme abuse de sa belle-mère, et viole à son égard le respect qu'il aurait dû porter à son père, qu'ils soient tous deux punis de mort : leur sang retombera sur eux.

12 Si quelqu'un abuse de sa belle-fille, qu'ils meurent tous deux, parce qu'ils ont commis un *grand crime* : leur sang retombera sur eux.

13 Si quelqu'un abuse d'un homme comme si c'était une femme, qu'ils soient tous deux punis de mort, comme ayant commis un crime exécrationnel : leur sang retombera sur eux.

14 Celui qui, après avoir épousé la fille, épouse encore la mère, commet un crime énorme : il sera brûlé tout vivant avec elles, et une action si détestable ne demeurera pas impunie au milieu de vous.

15 Celui qui se sera corrompu avec une bête, quelle qu'elle soit, sera puni de mort : et vous ferez aussi mourir la bête.

16 La femme qui se sera aussi corrompue avec une bête, quelle qu'elle soit, sera punie de mort avec la bête, et leur sang retombera sur elles.

17 Si un homme s'approche de sa sœur qui est fille de son père, ou fille de sa mère, et s'il voit en elle, ou si elle voit en lui, ce que la pudeur veut qui soit caché, ils ont commis un crime énorme ; et ils seront tués devant le peuple, parce qu'ils ont découvert l'un à l'autre ce qui aurait dû les faire rougir, et ils porteront la *peine due* à leur iniquité.

18 Si un homme s'approche d'une femme dans le temps qu'elle souffre l'accident ordinaire à son sexe, et qu'il découvre *en elle* ce que l'honnêteté aurait dû cacher, et si la femme elle-même se fait voir en cet état, ils seront tous deux exterminés du milieu de leur peuple.

19 Vous ne découvrirez point ce qui doit être caché dans votre tante maternelle, ou dans votre tante paternelle : celui qui le fait découvrir la honte de sa propre chair, et ils porteront tous deux la *peine* de leur iniquité.

20 Si un homme s'approche de la femme de son oncle paternel ou maternel, et découvre *en elle* ce qu'il aurait dû cacher par le respect qu'il doit à ses proches, ils porteront tous deux la *peine* de leur péché ; et ils mourront sans enfans.

21 Si un homme épouse la femme de son frère, il fait une chose que Dieu défend, il découvre ce qu'il devait cacher pour l'honneur de son frère ; et ils n'auront point d'enfans.

22 Gardez mes lois et mes ordonnances, et exécutez-les, de peur que la terre dans laquelle vous devez entrer et où vous devez demeurer ne vous rejette aussi avec *horreur de son sein*.

23 Ne vous conduisez point selon les lois et les coutumes des nations que je dois chasser de la terre où je veux vous établir. Car elles ont fait toutes ces choses, et je les ai eues en abomination.

24 Mais pour vous, voici ce que je vous dis : Possédez la terre de ces peuples, que je vous donnerai en héritage, cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai séparés de tout le reste des peuples.

25 Séparez donc aussi vous autres les bêtes pures d'avec les impures, les oiseaux purs d'avec les impurs : ne souillez point vos âmes en mangeant des bêtes ou des oiseaux, et de ce qui a mouvement *et* vie sur la terre, que je vous ai marqué comme impur.

26 Vous serez mon peuple saint, parce que je suis saint, moi qui suis le Seigneur, et que je vous ai séparés de tous les autres peuples, afin que vous fussiez particulièrement à moi.

27 Si un homme ou une femme a un esprit de python, ou un esprit de divination, qu'ils soient punis de mort ; ils seront lapidés, et leur sang retombera sur leurs têtes.

CHAPITRE XXI.

Devoirs des prêtres. Défauts qui excluent du sacerdoce.

1 Le Seigneur dit aussi à Moïse : Parlez aux prêtres enfans d'Aaron, et dites-leur : Que le prêtre, à la mort de ses citoyens, ne fasse rien qui le rende impur *selon la loi*,

2 à moins que ce ne soit ceux qui lui sont unis plus étroitement par le sang, et qui sont ses plus proches ; c'est-à-dire, son père et sa mère, son fils et sa fille, son frère aussi,

3 sa sœur qui était vierge, et qui n'avait point encore été mariée :

4 mais il ne fera rien de ce qui peut le rendre impur *selon la loi*, à la mort même du prince de son peuple.